

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 867

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les puces de la liberté

On dit volontiers que les nouvelles technologies sont centralisatrices. Les puissants y trouvent des moyens supplémentaires pour exercer leur domination, des moyens moins perceptibles que le bâton du policier. C'est vrai. Mais les mêmes technologies commencent à offrir au citoyen l'antidote.

De grandes et de petites firmes de ces secteurs crachent des petites merveilles qui permettent souvent à peu de frais de contrôler les puissants, de saisir des informations prohibées, de se défendre. Jugez-en plutôt:

Vous craignez d'être soumis à des radiographies trop répétées ou trop fortes? Vous achetez - pour 39 dollars - un radio-mètre en forme de carte de crédit. Après les radiographies vous sortez la petite bande-test et l'envoyez à la firme Personal Monitoring Technologies qui établira un rapport. Vous travaillez à un endroit de salubrité de l'air douteuse? Vous achetez un appareil à main mesurant les particules nocives et émettant des signaux optiques et acoustiques dès qu'un seuil de danger est atteint, et vous êtes en mesure de vous plaindre contre l'employeur.

Vous avez l'impression de subir des puces d'écoute clandestine? Vous vous munissez pour quelques centaines de francs d'un petit appareil détecteur. On vous interdit de vous arrêter plus longtemps à des documents intéressants? Vous achetez - pour 290 fr. - un photocopieur manuel de la dimension d'un simple appareil de photo. Pour des sommes un peu plus élevées vous vous procurez un compteur Geiger si vous redoutez des seuils de radioactivité élevés comme cet instituteur zougais, dont les appareils sont installés sur le terrain privé autour de la centrale Mühleberg/BE... et qui ont amené l'aveu des "responsables" sur une fuite importante en automne passé. Ou on fait comme Greenpeace, dont les

plongeurs installèrent des sondes subaquatiques devant les égouts rhénans des géants de la chimie allemande.

Ce ne sont que quelques exemples de haute technologie à la portée de tout le monde et qui peuvent contraindre notre société à rester une société ouverte, malgré, et grâce à la technique. Tout n'est pas nouveau dans ce domaine, mais la dimension réduite, facile à manier et les prix en baisse de 50, 80 voire 99% introduisent une nouvelle qualité. Les prouesses existantes comme le photocopieur, les enregistreurs vidéo, les enregistreurs de poche, les émetteurs-radio à quelques milliers de francs servent la désobéissance civile déjà à merveille. Mais je me souhaite un recours encore plus systématique, par des individus ou par des organisations écologiques, syndicales ou de consommateurs, à ces appareils d'autodéfense en haute technologie. La liberté en haute technologie ne s'use que quand on ne s'en sert pas... Au début des grandes contestations de notre passé, en 1860, 1880, la presse était de la haute technologie pour les pauvres ouvriers. Ils s'en servirent! Pourquoi ne crée-t-on pas des centres de location et d'instruction pour ces nouvelles puces de la liberté?

Beat Kappeler

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune.

B. Kappeler est secrétaire USS.

Economie

La 23e édition (1987) des tableaux sur l'économie des pays membres de l'OCDE vient de paraître. Elle contient une rubrique sur les différences réelles de niveaux de vie entre les pays. La Suisse, avec l'Australie, l'Islande et la Turquie sont absentes de cette comparaison où il y a vingt présents, dont seize pays d'Europe.

■ (ag) On croyait jusqu'ici que les portefeuilles devenaient plats en fin d'année; cadeaux de coeur et fêtes généreuses coûtent cher.

Cela est vrai. Mais seulement une année sur deux. Personne n'a pourtant remarqué que le passage du Père Noël fût biennal, les années impaires seulement.

La très sérieuse Commission pour les questions conjoncturelles, des hommes qui ont la sagesse de la barbe, mais sans la houppelande (sur 23, pas une femme) vous expliquent gravement ce mystère de la Saint-Sylvestre.

FISCALITE

Thésauriser le 31 décembre

Ils rapportent (5 mars 1987, supplément de *La Vie économique*) sur l'évolution de la masse monétaire au 4e trimestre, et notamment sur les billets en circulation. La monnaie de la banque centrale a augmenté, l'accélération de la croissance était attendue.

"Elle se manifeste toujours les années paires et est liée aux délais fixés pour les taxations fiscales bisannuelles au niveau fédéral et dans la plupart des cantons. Du fait de ces impôts, le contribuable convertit des actifs rémunérables en argent comptant avant le jour déterminant pour le calcul de l'assiette fiscale. C'est pour cette raison que durant le 4e trimestre, le volume des billets en circulation a augmenté de 2,6% (4e trimestre 85: 0,3%)"

Si cette masse considérable, retirée des comptes annoncés au fisc, était déclarée sous la rubrique "numéraire", il ne vaudrait pas la peine de se livrer à cet exercice de thésaurisation. La Commission pour les questions conjoncturelles ne croit pas au Père Noël!